



Certificate

OEKO-TEX® STANDARD 100

M.A.T

garantit la certification OEKO-TEX® STANDARD 100
et le droit d'usage de la marque.

CHAMP D'APPLICATION

Ennoblement à façon : Blanchiment, teinture et/ou apprêtage (y compris avec résine fluorée) sur tissus et tricots 100% lin, 100% coton, 100% viscose ou en mélange avec polyester ou acrylique, avec ou sans élasthanne. Colorants réactifs, cuves, directs, dispersés, cationiques. Apprêtage de tissés teints (y compris avec résine fluorée). Pouvant être apprêtés avec une finition hydrofuge/oléofuge et/ou avec une substance biologique active et/ou une substance ignifuge acceptées par OEKO-TEX®.

CLASSE DE PRODUITS

II (articles en contact direct avec la peau) - Annexe 4



Ce certificat CQ 737/5 est valide jusqu'au
31.10.2024 .

DOCUMENTS EN APPUI

- ✓ Rapport de test : 23-01966, 23-02218 et 23-02488
- ✓ Déclaration de conformité conforme à EN ISO 17050-1 comme demandé par OEKO-TEX®
- ✓ OEKO-TEX® Conditions Générales (ToU : terms of use)

Richard Martinetti
OEKO-TEX® certification manager

Des informations sur la conformité réglementaire (REACH, SVHC, POP, GB18401 etc.) sont disponibles sur oeko-tex.com/en/faq.

Le certificat est basé sur les méthodes de tests et le cahier des charges de OEKO-TEX® STANDARD 100 en vigueur au moment de l'évaluation.

Lyon, 2023-10-27

